

L'Agefiph vous accompagne

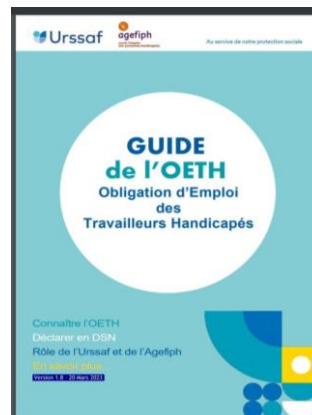
Le cadre légal

Tout employeur d'au moins 20 salariés est soumis à l'**Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)**, dans une proportion de 6% de son effectif total.


L'effectif d'assujettissement est comptabilisé en moyenne annuelle et ne prend pas en compte les intérimaires, mises à disposition, les stagiaires de la formation professionnelle en alternance, les apprentis, les salariés sous contrat de professionnalisation, les salariés en contrat aidés.

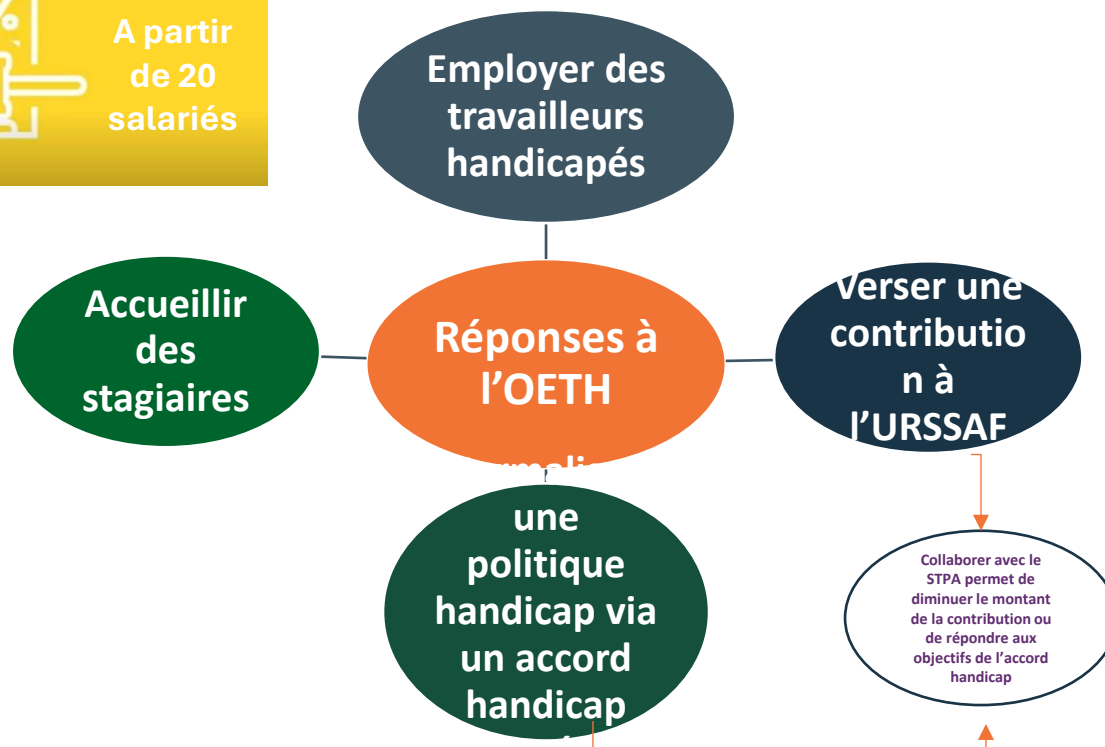
L'effectif de BOETH concerne tous les salariés, quelle que soit la nature de leur contrat (CDI, CDD, Intérimaires, Alternants, Stagiaires, contrats civiques).

La contribution s'élève à 400, 500 ou 600 fois le SMIC horaire par unité bénéficiaire manquante ou 1 500 fois le SMIC horaire si l'entreprise n'a mené aucune action pendant un délai de 4 ans.



Les modalités de réponse à l'obligation d'emploi

 A partir de 20 salariés



Les solutions Agefiph

Une offre de conseils et d'accompagnement

Des aides financières

Le Réseau des Référents Handicap (RRH)

Événements en présentiel ou distanciel



- Ateliers d'échanges de pratiques
- Instants RRH (webinaires)
- Ateliers de codéveloppement
- Des modules d'appui à la professionnalisation

Prochain temps fort :

- L'Université du Réseau des Référents Handicap 6^{ème} édition en 2025 en PACA
- Lien vers la plateforme:
<https://agefiph-universite-rrh.fr/>



Un réseau social au service du réseau

Les Modules de Professionnalisation



Appui à la Professionnalisation

Développer ses compétences pour un monde du travail plus inclusif

- Pour acquérir des connaissances pratiques pour le recrutement, l'accueil, l'intégration et le maintien dans l'emploi d'un travailleur handicapé

- Pour bénéficier d'un socle de connaissances sur l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

Accès à la plateforme:

<https://appupro.agefiph.fr/learn>

agefiph

ueil

LE CATALOGUE

QU'EST-CE QUE L'APRO, SERVICE EN LIGNE DE PROFESSIONNALISATION ?

FAQ

NOUS CONTACTER



Bienvenue sur le service en ligne de l'appui à la professionnalisation de l'Agefiph et de ses partenaires !

Ce service est ouvert à tous les professionnels qui concourent à développer

l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap :

entreprises et acteurs du monde économique, du service public de l'emploi,

de l'insertion et de la formation, de la santé au travail, du dialogue social ... Il

est totalement gratuit.

Outils de sensibilisation

#**activateur**
de progrès

EMPLOI & HANDICAP

Rendez-vous sur <https://www.activateurdeprogres.fr/>

- Des outils de sensibilisation, kits de communication gratuits et personnalisables

CONTENUS PROPOSÉS

- Guides méthodologiques, tutoriels et fiches pratiques,
- Rapport d'activités, tableaux de bord handicap, études et statistiques
- Plus de 500 Témoignages d'entreprises et de personnes handicapées

sur [agefiph.fr](https://www.agefiph.fr/) > <https://www.agefiph.fr/centre-de-ressources/accueil>



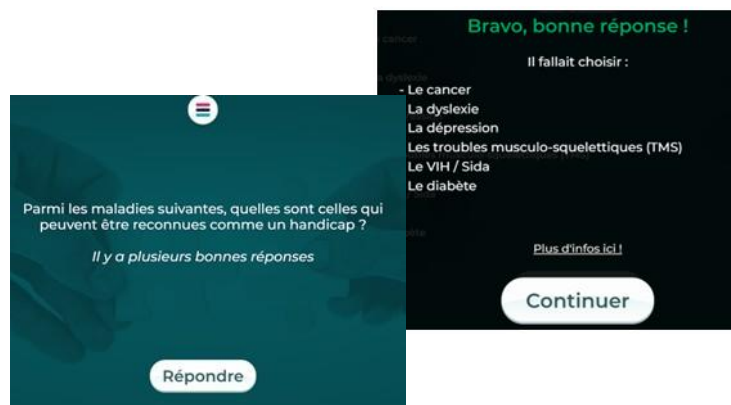
activ box
SENSIBILISATION & HANDICAP

Apprendre en s'amusant

handi poursuite

Un jeu pour sensibiliser le collectif au handicap en entreprise

Plusieurs formats: web, jeu de plateau, XL, XXL



SERVICE CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Un seul contact Agefiph pour

1

VOUS INFORMER



- OETH
- Les aides à mobiliser
- Les interlocuteurs utiles
- Les ressources disponibles

2

VOUS CONSEILLER



- Autodiagnostic
- Diagnostic action

3

VOUS ACCOMPAGNER



- Accompagnement personnalisé
- Appui à la mise en œuvre des actions
- Apport de ressources/d'outil
- Suivi du plan d'actions

Contactez-nous :

entreprises.auvergne-rhone-alpes@agefiph.asso.fr